

LE 12 AVRIL 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le douzième jour du mois d'avril de l'an deux mille seize (2016-04-12), dans la salle des délibérations du conseil, au 615, rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford, sous la présidence du maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES

Le maire monsieur René Beaugard

Les conseillers madame Micheline Beaugard Dalpé, messieurs Pierre Daigle, Christian Marois et François Lamoureux et madame Johanne Desabrais.

La directrice générale et secrétaire-trésorière madame France Lagrandeur.

L'inspecteur municipal monsieur Marco Dubois.

Public : Cinq (5) personnes assistent à la séance du conseil.

ABSENCE :

Madame la conseillère Caroline Blanchard

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire, après avoir constaté le **QUORUM**, demande à la secrétaire de l'enregistrer au procès-verbal.

2016-04-059

OUVERTURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

Monsieur le maire ouvre la séance à 20:07 heures.

2016-04-060

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, est disponible dans la salle et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉ par Micheline Beaugard Dalpé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté et laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** »

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

2- A- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

B- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE MARS 2016

3- PÉRIODE DE QUESTIONS

4- CORRESPONDANCE

5- FINANCE

5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Mars 2016

5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Mars 2016

5.3 Dépôt des États financiers 2015 et Rapport du Vérificateur

6- ADMINISTRATION

6.1 Autorisation comptes à payer – Avril 2016

6.2 Suivi - Coop Au cœur du village

6.3 Demande de subvention de la coopérative Au cœur du village

6.4 Nomination du vérificateur – Audit de fin d'exercice financier 2016

6.5 Croix-Rouge Canadienne – Entente de services aux sinistrés (**Reporté**)

6.6 Demande d'appui de la CSVDC – Pour le maintien de la démocratie scolaire (**Reporté**)

6.7 Demande de partenariat – 9^e édition du *Relais pour la vie* à Waterloo

6.8 Semaine des bénévoles - Organisation d'une soirée des bénévoles de la municipalité

- 6.9 Ratification formation DG - La gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils
- 6.10 Congrès 2016 de l'ADMQ – Directrice générale
- 6.11 Développement industriel Granby et région inc. - Proposition de renouvellement de services de développement industriel pour les municipalités - Année 2016
- 6.12 Demande à la C.P.T.A.Q. – Agrandissement du site et ajout de services Camping la Rivière du passant
- 6.13 Adoption du Règlement #534-2016 modifiant le règlement #504-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS

- 7.1 Rapports verbaux ou écrits :
 - 7.1.1 Secrétaire-trésorière
 - 7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement
 - 7.1.3 Protection incendie et Sûreté du Québec

8- VOIRIE MUNICIPALE

- 8.1 Offres de services #2016-01 – Demande de prix pour l'achat et le transport de gravier concassé MG 20b et/ou pierre concassé MG 20b pour le rechargement d'environ 6.075 kilomètres de divers chemins
- 8.2 Appel d'offres #2016-03 – Abats-poussière 2016

9- DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL

- 9.1 Offres de services #2016-02 par invitation – Travaux de rénovation de la salle des loisirs
- 9.2 Postes Canada – Projet d'installation de boîtes postales communautaires

10- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

12- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2016-04-061

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MARS 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2016 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2016 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal alloue une période de temps au cours de laquelle les personnes présentes à la séance peuvent poser des questions.

CORRESPONDANCE

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance telle que listée ci-après :

- 4.1 Lettre datée du 10 mars 2016 de DHGR, Dynamique des handicapés de Granby et région pour le rehaussement du Financement gouvernemental en transport adapté.
- 4.2 Courriel daté du 30 mars 2016 expliquant sommairement le plan de protection de la tourbière de Saint-Joachim-de-Shefford ainsi que la lettre d'appui de la municipalité.
- 4.3 Courriel daté du 11 mars 2016 du président du Syndicat des producteurs acéricoles de Saint-Hyacinthe, avec lettre de demande d'appui aux municipalités concernant le rapport de monsieur Florent Gagné concernant l'abolition du contingentement de la production acéricole et de modifier le système actuel de mise en marché collective.
- 4.4 Pétition de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec signée par monsieur Etienne Beaugard concernant le rapport de Florent Gagné.

2016-04-062

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE – DU 09 MARS AU 12 AVRIL 2016

Soumis au conseil : Rapport écrit portant sur les dépenses du 09 mars au 12 avril 2016 a été remis au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Micheline Beauregard Dalpé

DUMENT APPUYÉ par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la secrétaire-trésorière daté du 12 avril 2016, sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 09 mars et le 12 avril 2016.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2016-04-063

RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL – DU 09 MARS AU 12 AVRIL 2016

Soumis au conseil : Rapport écrit portant sur les dépenses du 09 mars au 12 avril 2016 a été remis au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal daté du 07 avril 2016, sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 09 mars et le 12 avril 2016.

QUE ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

2016-04-064

DÉPÔT AU CONSEIL DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Document soumis: Conformément à la loi, la secrétaire-trésorière dépose au conseil les ÉTATS FINANCIERS au 31 décembre 2015 ainsi que le rapport du vérificateur. Copie du document a été remise à chacun des membres du conseil.

ATTENDU QUE ce conseil est satisfait des explications fournies par le vérificateur ;

ATTENDU QUE les États financiers représentent fidèlement les opérations effectuées durant l'année 2015 ;

SUR PROPOSITION de Micheline Beauregard Dalpé

DUMENT APPUYÉE par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE les États financiers ont été déposés conformément à la Loi et qu'ils représentent fidèlement les opérations autorisées et effectuées durant l'année 2015.

QUE le RAPPORT DU VÉRIFICATEUR a été déposé suite à la vérification comptable des livres de la municipalité.

QUE ce conseil accepte les ÉTATS FINANCIERS tels que déposés.

2016-04-065

AUTORISATION DES COMPTES À PAYER – AVRIL 2016

Soumis au conseil : Liste des comptes d'avril 2016.

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DUMENT APPUYÉ par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE les salaires payés durant le mois de mars 2016 sont ratifiés, soit du :

Dépôt #1600055 au dépôt #1600086 : **14 158.78\$**

QUE ce conseil approuve les comptes à payer tels que soumis ainsi que les dépenses y effectuées et autorise le paiement des comptes dus, soit du :

Chèque #1600095 au chèque #1600122 : 88 028.00 \$

Paiement par internet : 69 836.87\$

Comptes à payer pour avril 2016 : **157 864.87\$**

QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget pour ces fins.

SUIVI - COOPÉRATIVE AU CŒUR DU VILLAGE

Rapport verbal de monsieur le maire, René Beauregard, concernant les ventes du dépanneur et de l'essence pour le mois de mars 2016 et de l'état des résultats du mois de mars de la Coopérative Au cœur du village.

Monsieur Gaétan Gibeault, présent à la réunion, complète le rapport par les dernières discussions du conseil d'administration concernant deux projets à réaliser, soit l'élargissement de service au dépanneur ainsi que la location des espaces au 2^e étage.

2016-04-066

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA COOPÉRATIVE AU CŒUR DU VILLAGE

Document soumis : Lettre du 15 mars 2016 de monsieur Gilbert Valiquette, président pour la Coopérative Au Cœur du Village.

ATTENDU QUE la Coopérative Au Cœur du Village demande à la Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford une subvention de dix mille dollars (10 000\$) afin d'éponger partiellement les pertes encourues pendant l'année financière 2014-2015 ;

ATTENDU QUE la Coopérative Au Cœur du Village demande également au conseil municipal le remboursement des intérêts de quatre mille cent trente-sept dollars et trente-cinq cents (4 137.35\$) sur les taxes non payées par la Coop, qui ont été défrayés dans le cadre de l'opération de son refinancement, en mentionnant que les autres créanciers n'ont pas réclamé d'intérêts ;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DŪMENT APPUYÉE par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil, après considération, refuse la demande de subvention de 10 000\$, tel que convenu préalablement dans la résolution #2012-02-039 ainsi que le remboursement des intérêts demandés, pour les raisons suivantes :

- La Municipalité a déjà contribué plus que les montants demandés pour les frais de refinancement de la Coopérative Au cœur du village ;
- La Municipalité a remboursé un cautionnement de plus de 28 000\$, pour un prêt contracté par la Coop avec le CLD de la Haute-Yamaska ;

QUE compte tenu des engagements financiers au cours des deux dernières années de la municipalité envers la Coop ont été importants, dans le but de maintenir leurs opérations, le conseil municipal est à même de constater que les montants demandés aujourd'hui ont été amplement dépassés pour l'année 2014-2015.

2016-04-067

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR – AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2016

Soumis au conseil: Offre de service déposée par madame Diane Fortin, CPA Auditrice, CA, Associée de la firme FBL comptables agréés, pour un mandat d'audit des états financiers pour l'année 2016.

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DŪMENT APPUYÉE par Johanne Desabrais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte l'offre de service de la firme FBL comptables agréés, représentée par madame Diane Fortin, CPA Auditrice, CA, Associée, pour effectuer un mandat d'audit des états financiers pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2016.

QUE ces services de vérification pour 2016 seront payés suivant la lettre datée du 7 avril 2016 au prix de 5 650\$, plus les taxes applicables.

QUE les autres mandats seront facturés, si nécessaire, au taux horaire de chaque intervenant, plus les taxes applicables.

CROIX-ROUGE CANADIENNE – ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS

Item reporté

DEMANDE D'APPUI DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS MAINTIEN DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE

Item reporté

2016-04-068

DEMANDE DE PARTENARIAT – 9^e ÉDITION DU RELAIS POUR LA VIE DE WATERLOO

ATTENDU QUE le Relais pour la vie est une activité qui rend hommage aux survivants du cancer et est devenu l'événement phare de la Société canadienne du cancer ;

ATTENDU QUE le 04 juin prochain aura lieu la 9^e édition du Relais pour la vie de Waterloo;

SUR PROPOSITION de Micheline Beauregard Dalpé

DUMENT APPUYÉE par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford accepte de soutenir le Relais pour la vie par un don de 200\$ sous forme du plan commandite « partenaire de A à Z ».

2016-04-069

SEMAINE DES BÉNÉVOLES – ORGANISATION D'UNE SOIRÉE POUR LES BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la semaine de l'action bénévole a lieu du 10 au 16 avril 2016;

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance du bénévolat et désire souligner l'implication de plusieurs personnes dans différentes activités de la municipalité durant l'année 2015 ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉE par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise une dépense d'environ 2 000\$ pour l'organisation d'une soirée en l'honneur des bénévoles de la municipalité qui aura lieu vendredi le 13 mai 2016 de 18h à 20h à la salle Esperanza.

2016-04-070

RATIFICATION FORMATION DG - LA GESTION FINANCIÈRE MUNICIPALE : BIEN MAÎTRISER LES DIFFÉRENTS OUTILS

ATTENDU QUE par l'entremise de l'ADMQ est offert la formation sur la Gestion financière municipale qui permet de soumettre des solutions moins traditionnelles et d'innover dans la gestion des finances municipales;

ATTENDU QUE cette formation permet de maîtriser les règles et astuces concernant les sources de revenus traditionnelles ainsi que les sources de financement moins traditionnelles;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉE par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil ratifie l'inscription de la directrice-générale et secrétaire-trésorière, France Lagrandeur, à la formation sur la formation sur la Gestion financière municipale : Bien maîtriser les différents outils, activité de perfectionnement de l'ADMQ qui a eu lieu le 5 avril 2016 à Sherbrooke, au montant d'environ 353.75\$ taxes comprises.

2016-04-071

CONGRÈS 2016 DE L'ADMQ – DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière fait partie de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) ;

ATTENDU QUE le congrès annuel 2016 de l'ADMQ se tiendra les 15, 16 et 17 juin 2016 à Québec ;

ATTENDU QUE ce congrès est une occasion privilégiée pour la directrice générale et secrétaire-trésorière d'échanger avec ses semblables et de consolider sa formation ;

SUR PROPOSITION de Micheline Beauregard Dalpé

DUMENT APPUYÉ par Christian Marois

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à s'inscrire au congrès 2016 qui se déroulera les 15, 16 et 17 juin 2016 à Québec et que les coûts d'inscription sont assumés par la municipalité ainsi que les dépenses inhérentes à ce congrès seront défrayées par la municipalité sur présentation des factures.

2016-04-072

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL GRANBY ET RÉGION INC.
PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DE SERVICES DE
DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL POUR LES MUNICIPALITÉS
– ANNÉE 2016.

Soumis au conseil : Lettre du 23 mars 2016 de Patrick St-Laurent, directeur général de Développement industriel Granby et Région inc.

ATTENDU QUE Développement Industriel Granby et Région inc. assure les services de développement aux entreprises industrielles et des parcs industriels pour les municipalités de la région qui en sont membres ;

ATTENDU QU'en plus des services de base aux entreprises de notre municipalité, Développement Industriel Granby et Région inc. entend tenir informé la municipalité de toutes les activités industrielles sur le territoire et développer avec la municipalité des plans de développement adaptés aux orientations de l'administration municipale ;

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉE par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte de participer aux services de Développement Industriel Granby et Région Inc., pour l'année 2016, pour un montant annuel de 750\$.

2016-04-073

DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. POUR UTILISATION À UNE
FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE SOIT POUR DES FINS DE CAMPING –
CAMPING LA RIVIERE DU PASSANT

Soumis au conseil : Demande d'autorisation à la CPTAQ de Camping La Rivière du Passant (René Green) pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture des lots 3 987 511, 3 987 502, 3 987 506, 3 987 498, 3 987 499, 3 988 846, 3 987 504, 3 988 633, 3 988 632, 3 987 426, 3 987 510, 3 988 638, 3 988 640 du cadastre du Québec pour les fins suivants :

- 1) Régulariser la superficie déjà autorisée à des fins autres que l'agriculture, soit pour des fins de camping;
- 2) Obtenir l'autorisation d'agrandir la superficie utilisée à des fins autres que l'agriculture, soit pour des fins de camping;
- 3) Usage du camping à trois (3) services.

ATTENDU QUE le premier volet de cette demande de Camping La Rivière du Passant (René Green) déposée à la C.P.T.A.Q. consiste à régulariser la superficie déjà autorisée pour des fins de camping et obtenir l'autorisation d'agrandir la superficie utilisée à des fins autres que l'agriculture ;

ATTENDU QUE la C.P.T.A.Q. a déjà autorisé, dans une décision antérieure sous le dossier #211309 un usage à des fins autres qu'agricoles sur une superficie de 55 481,67 mètre carrés et que suite à la rénovation cadastrale, c'est une superficie de **59 159,0** mètres carrés représentant la superficie actuelle ayant fait l'objet de cette autorisation ;

ATTENDU QUE La Rivière du Passant souhaite utiliser une superficie supplémentaire de 13 970,3 mètres carrés sur les lots 3 987 510, 3 988 638 et 3 988 640 pour agrandir et poursuivre ses activités de camping ;

ATTENDU QUE le projet n'entraînera pas de contraintes supplémentaires au maintien et au développement des activités agricoles de ce secteur ;

ATTENDU QUE le deuxième volet de cette demande de Camping La Rivière du Passant (René Green) déposée à la C.P.T.A.Q. consiste à installer des emplacements desservant trois (3) services, soit l'électricité, l'eau et les égouts et permettre l'érection de bâtiments accessoires au camping, tels que buanderie, réception, cantine, etc.

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DUMENT APPUYÉE par Micheline Beaugard Dalpé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité ;

QUE ce conseil appuie la demande de Camping La Rivière du Passant (René Green) présentée à la CPTAQ qui consiste à régulariser la superficie déjà autorisée pour des fins de camping sous le dossier #211309 (autorisation accordée antérieurement par la C.P.T.A.Q.) soit 59 159,0 mètres carrés et à étendre cet usage sur les lots 3 987 510, 3 988 638 et 3 988 640 d'une superficie de 13 970,3 mètres carrés.

QUE ce conseil appuie la demande de Camping La Rivière du Passant (René Green) pour que cet emplacement soit reconnu comme étant un camping avec les services d'eau, d'électricité et d'égouts.

QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale ainsi qu'au zonage.

QUE le demandeur, Camping La Rivière du Passant (René Green), s'engage à se soumettre à toutes lois ou règlements en vigueur ainsi qu'à toutes autres instances gouvernementales concernant l'exploitation d'un camping avec trois (3) services.

QUE la Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford reconnaît exclusivement les usages ainsi que les bâtiments ayant obtenus préalablement les permis et certificats nécessaires.

2016-04-076

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 534-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 504-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

ATTENDU QUE l'entente sur un partenariat fiscal et financier avec les municipalités pour les années 2007-2013 que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a conclu avec les municipalités prévoit la mise en place d'une mesure afin que tous les clients d'un service téléphonique soient tenus de contribuer au financement des centres d'urgence 9-1-1 ;

ATTENDU QUE l'accord de partenariat avec les municipalités pour la période 2016-2019, signé le 29 septembre 2015, prévoit à son article 4.1 que le montant de la taxe sera ajusté selon l'inflation, avec effet à compter du 1^{er} août 2016 ;

ATTENDU QUE l'article 244.70 de la Loi sur la fiscalité municipale édicte, lorsque le gouvernement apporte une modification à son règlement, l'obligation qui est faite à toute municipalité locale d'adopter et de transmettre au ministre, avant l'expiration du délai qu'il fixe, un règlement décrétant les modifications nécessaires à la mise en conformité de son règlement à celui du règlement pris par le gouvernement ;

ATTENDU QUE le Règlement modifiant le Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 9 mars 2016 ;

ATTENDU QUE ce règlement n'a pas à être précédé d'un avis de motion ;

SUR PROPOSITION de Micheline Beauregard Dalpé

DUMENT APPUYÉE par Pierre Daigle

IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

QUE ce conseil approuve et adopte le règlement no. 534-2016 modifiant le règlement no. 504-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

**RÈGLEMENT NUMERO 534-2016
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 504-2009
DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT
DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Le conseil décrète ce qui suit :

1- L'article 2 du règlement numéro 504-2009 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2- Le présent règlement entre en vigueur à la date de publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

René Beauregard
Maire

France Lagrandeur, gma
Directrice générale et secrétaire-trés.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

C.P.T.A.Q. : Avis de modification de l'orientation préliminaire du dossier #409042 au nom de Carey Capital inc. Après avoir réexaminé la demande, la C.P.T.A.Q est maintenant disposée à permettre l'élargissement de l'emprise du chemin d'accès. Par ailleurs, pour ce qui concerne l'agrandissement du 2^e emplacement résidentiel, issu

du fractionnement de l'un de ces emplacements bénéficiant d'un droits acquis, elle croit qu'il n'y a pas lieu d'en accorder l'autorisation. Pour le reste, l'aliénation du résidu de la propriété peut être réalisée sans autorisation.

INSPECTEUR MUNICIPAL EN VOIRIE ET EN ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal dépose son rapport écrit des permis émis pour le mois, ainsi que son rapport d'inspection des chemins municipaux.

SÉCURITÉ INCENDIE RÉGIONALE

Dépôt du rapport mensuel pour les municipalités partenaires des activités du mois de mars 2016.

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Dépôt du rapport périodique d'activités, poste de la MRC de La Haute-Yamaska de la Sûreté du Québec, du 1^{er} octobre au 30 novembre 2015 et du 1^{er} décembre 2015 au 31 janvier 2016.

2016-04-077

OFFRES DE SERVICES #2016-01 – DEMANDE DE PRIX POUR L'ACHAT ET LE TRANSPORT DE GRAVIER CONCASSÉ MG-20B ET/OU PIERRE CONCASSÉ MG-20B POUR LE RECHARGEMENT D'ENVIRON 6.075 KILOMÈTRES DE DIVERS CHEMINS

Soumis au conseil: Rapport de résultats des offres de prix reçues.

SUR PROPOSITION de Christian Marois

DUMENT APPUYÉE par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil autorise l'achat et le transport de gravier concassé MG-20b de ALLARD ET ALLARD CONSTRUCTION INC. pour une quantité approximative de douze mille cent cinquante tonnes métriques (12 150 t.m.), au prix de 11.80\$/t.m, plus taxes applicables.

QUE ces travaux se feront sous la supervision de l'inspecteur municipal en voirie.

QUE les travaux devront être exécutés entre la fin de la période de dégel (selon le MTQ pour la zone 1) au 28 septembre 2016 à la demande et sur consentement de l'inspecteur municipal.

QUE le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tout document donnant effet aux présentes.

2016-04-078

DEMANDE DE PRIX SUR INVITATION – ABAT-POUSSIÈRE 2016

Document soumis: Projet d'Appel d'offres #2016-03 pour abat-poussière préparé par Marco Dubois, inspecteur municipal en date d'avril 2016.

SUR PROPOSITION de Pierre Daigle

DUMENT APPUYÉE par Micheline Beauregard Dalpé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :

QUE ce conseil accepte le cahier d'Appel d'offres #2016-03 pour abat-poussière tel que préparé afin d'obtenir des prix sur invitation.

QUE ce conseil mandate la directrice générale pour transmettre les invitations aux entreprises spécialisées dans ce domaine.

QUE ce conseil demande des prix basés sur une quantité approximative de CENT TRENTE-TROIS MILLE (133 000) LITRES de CHLORURE DE CALCIUM EN SOLUTION 35%.

QUE la quantité nécessaire peut excéder ou être moindre que la quantité prévue.

QUE les entreprises invitées devront fournir une garantie de soumission au montant de 1 000\$ et une garantie d'exécution au montant de 5 000\$.

QUE ce conseil nomme l'inspecteur municipal, monsieur Marco Dubois, la personne responsable pour fournir toutes informations concernant le présent appel d'offres et tout soumissionnaire doit s'adresser à ce seul responsable pour obtenir toute précision relativement à l'appel d'offres, conformément à la politique de gestion contractuelle de la municipalité.

QUE les offres de prix seront reçues jusqu'au Mercredi 04 mai 2016 à 10:00 heures et ouvertes le même jour après l'heure de clôture.
QUE rapport devra être fait au conseil qui en prendra connaissance à une séance ultérieure.

2016-04-079

OFFRES DE SERVICE #2016-02 PAR INVITATION – TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE DES LOISIRS

Soumis au conseil: Rapport daté du 06 avril 2016 sur le résultat des offres de prix pour les travaux de rénovation de la salle des loisirs.

SUR PROPOSITION de Johanne Desabrais

DUMENT APPUYÉE par François Lamoureux

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité:

QUE ce conseil accepte l'offre de service de CONSTRUCTION RÉNOVATION A.C.M. INC. pour les travaux de rénovation de la salle des loisirs. Le prix global des travaux est à 15 800\$ et le taux horaire pour la main d'œuvre et ce, dans l'éventualité où des travaux supplémentaires seraient requis en complémentarité pour le projet, est à 60\$/l'heure, plus les taxes applicables.

QUE ces travaux se feront sous la supervision de l'inspecteur municipal, monsieur Marco Dubois.

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer le contrat donnant effet aux présentes pour et au nom de la municipalité.

2016-04-080

POSTES CANADA – PROJET D'INSTALLATION DE BOÎTES POSTALES COMMUNAUTAIRES

Soumis au conseil : plans et devis pour le projet d'installation de boîtes postales communautaires.

ATTENDU QUE Postes Canada désire mettre en place la quantité de nouvelles boîtes postales nécessaires pour desservir nos citoyens du développement domiciliaire ;

ATTENDU QUE deux (2) emplacements ont été identifiés, soient le mini-parc sur la rue des Loisirs (128 adresses) et un site sur la rue de la Camerise (24 adresses) ;

ATTENDU QUE ce conseil désire implanter elle-même les dalles de béton ainsi que le ponceau nécessaire pour l'implantation de ces boîtes postales ;

SUR PROPOSITION de François Lamoureux

DUMENT APPUYÉE par Micheline Beaugard Dalpé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité:

QUE ce conseil autorise les servitudes à Postes Canada pour l'installation de boîtes postales communautaires sur la rue des Loisirs, soit dans la cour de la salle des loisirs au 556, rue des Loisirs ainsi que sur la rue de la Camerise.

QUE les travaux seront réalisés par la municipalité pour l'implantation des dalles de béton et ponceaux nécessaire à ces projets.

QUE l'estimé des travaux soit transmis à Postes Canada pour approbation afin que Postes Canada finance ces frais.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

2016-04-081

FERMETURE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités; la présente séance est levée à 21:30 heures.

France Lagrandeur
Directrice générale
Secrétaire de l'assemblée

René Beaugard
Maire

« Je, René Beaugard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».